



**e-cie vie**  
Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
440 315 612 RCS Paris  
Siège Social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali,  
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

**Avenant aux Contrats**  
**LINXEA VIE / LINXEA CAPITALISATION /**  
**LINXEA MADELIN**  
**CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR**  
**~ EXIGENCE 2015 ~**  
**(FR0012950665)**

**Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur**  
**au plus tard:**  
**en cas de versement : le 10 Novembre 2015**  
**et en cas d'arbitrage : le 12 novembre 2015**

**Souscripteur\* :** \_\_\_\_\_ **Co-Souscripteur\*\* :** \_\_\_\_\_  
**Date de naissance\* :** \_\_\_\_\_ **Date de naissance\*\* :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_ **Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Numéro de Contrat\* :** \_\_\_\_\_ (en cas d'arbitrage et de versement complémentaire)  
**Courtier :** \_\_\_\_\_

*\*Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

*\*\*Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

**En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.**

J'effectue un versement complémentaire ou initial\* d'un montant brut de \_\_\_\_\_ € sur  
**EXIGENCE 2015 (FR0012950665)**  
*\*Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre ce bulletin au bulletin de souscription*

J'effectue un arbitrage selon la répartition suivante :

**Désinvestissement à partir d'un (des)supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :**

<b><u>Libellé du support</u></b>	<b><u>Code ISIN</u></b>	<b><u>Montant brut en euros ou en %*</u></b>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

**EXIGENCE 2015 (FR0012950665)**

*\*Rayez la mention inutile*

**Mode de règlement :**

par chèque bancaire, ci-joint n° \_\_\_\_\_ libellé à l'ordre de **e-cie vie** **exclusivement** et tiré sur le compte ouvert auprès de la banque : \_\_\_\_\_  
 par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte **e-cie vie** **exclusivement**

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :  
  
Paraphe(s)

**Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier**



**e-cie vie**

Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros

Entreprise régie par le Code des assurances

440 315 612 RCS Paris

Siège Social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali,

immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

## **I - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES & CONDITIONS D'INVESTISSEMENT**

**Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note d'Information valant Conditions Générales, les conditions d'investissement sur le support EXIGENCE 2015 sont les suivantes :**

INSTRUMENT FINANCIER **NON GARANTI EN CAPITAL NI EN COURS DE VIE NI A L'ECHEANCE**

Période de commercialisation : **du 23/09/2015 au 16/11/2015**

Code Isin : **FR0012950665**

Émetteur : **SG Issuer**

Garant : **Société Générale**

Sous-jacent de référence : **l'Indice CAC 40**

Valeur nominale : **1 000 €**

Durée (hors remboursement anticipé) : **10 ans**

Date d'émission : **23/09/2015**

Date de constatation initiale : **16/11/2015**

Date d'échéance : **17/11/2025**

### **> AVERTISSEMENT PRÉALABLE A L'INVESTISSEMENT DU SOUSCRIPTEUR :**

**1- L'investissement sur l'Instrument financier constitue un placement risqué. L'attention du Souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout investissement sur ce support ne comporte aucune garantie en capital ni en cours de vie ni à l'échéance. Dans l'hypothèse de la survenance du scénario le plus défavorable tel que présenté dans la Documentation remise au Souscripteur préalablement à l'investissement, celui-ci est informé et a conscience du risque de perte totale de son investissement. Les revenus ou pertes annoncés dans la Documentation remise au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie, ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.**

**2- Dans tous les cas, l'Instrument financier est également exposé aux RISQUES suivants :**

**RISQUE DE CREDIT : Le Souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'Instrument financier et de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.**

**RISQUE DE MARCHE : Du fait de l'évolution des marchés, la valeur de l'Instrument financier peut varier fortement. Les titres vendus avant la date de remboursement prévue le 17/11/2025 risquent d'enregistrer une moins-value par rapport au prix d'acquisition, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché. Ainsi, il y a un RISQUE DE PERTE EN CAPITAL NON MESURABLE A PRIORI, en cas de désinvestissement anticipé (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) et à l'échéance de l'Instrument financier. Dans ces conditions le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.**

**3- Les données historiques relatives aux performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.**

### **> FRAIS AU TITRE DE L'UNITE DE COMPTE :**

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :  
  
Paraphe(s)

**Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier**



**e-cie vie**

Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros

Entreprise régie par le Code des assurances

440 315 612 RCS Paris

Siège Social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali,

immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

➤ **MODALITES D'INVESTISSEMENT / DE DESINVESTISSEMENT :**

L'investissement sur **EXIGENCE 2015** est réservé aux seules opérations de versement et/ou arbitrage. La demande d'investissement sur le support **EXIGENCE 2015** pourra ne pas être prise en compte ou être prise en compte partiellement en fonction du nombre de parts émises par l'émetteur sur le marché. A défaut d'avoir pu honorer votre demande d'investissement, en raison d'un nombre insuffisant de parts émises par l'Émetteur ou de la fermeture anticipée de la période de commercialisation par l'émetteur, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Le Souscripteur a bien été informé que cet instrument financier est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule, soit une durée de **10 ans**.

Pour investir sur le support en unités de compte **EXIGENCE 2015**, il est recommandé que la date de terme de votre contrat soit égale ou supérieure au **17/11/2015**.

**EXIGENCE 2015** n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion de votre contrat (Rachat partiels programmés, Versements libres programmés, etc.).

Les sommes provenant du remboursement d'**EXIGENCE 2015** seront investies sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date de remboursement.

Les éventuels revenus générés par l'investissement au sein de l'Instrument financier **EXIGENCE 2015** seront automatiquement investis sur le (ou l'un des) fonds euros présent(s) au contrat à la date du versement des sommes issues de l'attribution de ces revenus.

**II - QUESTIONNAIRE**

(à remplir obligatoirement)

**Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous qui ont pour objet de s'assurer de votre bonne compréhension du fonctionnement de l'Instrument financier EXIGENCE 2015.**

**Votre investissement sur EXIGENCE 2015 ne pourra être accepté qu'à la condition que vous ayez répondu correctement à l'ensemble des questions. A défaut de réponses exactes, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.**

**Question 1 :**

La durée maximum d'**EXIGENCE 2015** est-elle de 10 ans ?

Oui  Non

**Question 2 :**

La valeur d'**EXIGENCE 2015** est-elle garantie en cas de rachat avant l'arrivée à échéance ?

Oui  Non

**Question 3 :**

**EXIGENCE 2015** présente-t-il un risque de perte en capital à l'échéance ?

Oui  Non

**Question 4 :**

Est-ce qu'**EXIGENCE 2015** a comme sous-jacent l'Indice CAC 40?

Oui  Non

**Question 5 :**

**EXIGENCE 2015** peut-il faire l'objet d'un remboursement anticipé ?

Oui  Non

**Question 6 :**

Portez-vous tout ou partie du risque de défaut de l'Émetteur ?

Oui  Non

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :  
Paraphe(s)

**Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier**



**e-cie vie**

Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros

Entreprise régie par le Code des assurances

440 315 612 RCS Paris

Siège Social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali,

immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

**SIGNATURE(S)**

**Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par l'Émetteur, présentant notamment les caractéristiques principales d'« EXIGENCE 2015 » et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.**

**La « Documentation établie par l'Émetteur » s'entend :**

- des Termes et Conditions [indicatifs/définitifs]

et/ou • du « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur »

et/ou • du Prospectus complet ou simplifié

et/ou • de la Brochure commerciale

et/ou • de la Note d'Information

**Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.**

**L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.**

**Le Souscripteur doit obligatoirement reproduire, ci-après, la mention suivante : «Je reconnais avoir reçu de mon Courtier la Documentation précitée. J'ai compris et accepte les risques liés à mon investissement. »**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_**

*(en trois exemplaires originaux)*

Souscripteur : \_\_\_\_\_

Co-Souscripteur : \_\_\_\_\_

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Les informations demandées sont nécessaires aux fins de satisfaire à votre demande ou d'effectuer des actes de souscription ou de gestion de vos contrats. Ces informations, de même que celles recueillies ultérieurement, pourront être utilisées par e-cie vie pour des besoins de connaissance client, de prospection (sous réserve du respect de votre droit d'opposition ou de l'obtention de votre accord à la prospection conformément aux exigences légales) d'animation commerciale, d'études statistiques, de recouvrement, d'évaluation et gestion du risque, de sécurité et prévention des impayés et de la fraude, de respect des obligations légales et réglementaires.

Ces informations pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du Groupe Generali en France, ainsi que si nécessaire à ses partenaires, intermédiaires et réassureurs, sous-traitants et prestataires, dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, e-cie vie peut être amené à communiquer des informations à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de e-cie vie , Direction de la Conformité - 7, boulevard Haussmann, 75440 PARIS CEDEX 09.

**Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier**